



Crédit photo : Flac

Jeudi 20 mai 2010
à la Maison Internationale

COLLOQUE

Quelle place pour le parc social dans la mobilité résidentielle des ménages franciliens ?

Direction Régionale de l'Équipement d'Île-de-France
L'AORIF - Union Sociale pour l'Habitat d'Île-de-France
Caisse des dépôts et consignations, Direction Régionale Île-de-France
Fédération des EPL d'Île-de-France
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Île-de-France

www.ols-idf.org

Troisième rendez-vous en dix ans d'existence de l'OLS, le colloque 2010 propose aux partenaires et aux décideurs du logement social en Île-de-France d'échanger et de débattre sur le rôle du parc social dans le parcours logement des ménages franciliens, dans un contexte de tensions du marché immobilier et sur fond de crise économique aggravant les difficultés de solvabilité des ménages.

Les débats s'appuieront sur les récents travaux de l'OLS. Ils s'articuleront autour de deux tables rondes, la première traitant du positionnement du parc social dans le parcours résidentiel des ménages, et la seconde s'intéressant aux composantes de la dépense logement, notamment les charges locatives, qui pèsent de plus en plus sur les revenus des ménages, pouvant contrarier les projets de mobilité.

Première table ronde : Les réponses aux besoins de mobilité des locataires du parc social

En vingt ans, le parc social a perdu en partie sa fonction d'étape dans le parcours résidentiel des ménages. Il est devenu plus fréquemment un parc d'installation durable où la majorité des locataires se dit satisfaite de ses conditions de logement et de son quartier. Malgré tout, le désir de mobilité y reste élevé. Peut-on y répondre à travers une offre plus diversifiée (logement locatif intermédiaire, accession sociale) ? Quelle est la réalité du coût de ces offres alternatives ? Les taux d'effort sont-ils supportables ? Dans le même temps, pour que le parc social puisse continuer à être une étape dans le parcours résidentiel, il faut pouvoir y entrer : qui y accède ? Et qui n'y accède pas (ressources insuffisantes, catégories non prioritaires...) ?

Deuxième table ronde : L'évolution de la dépense logement et des taux d'effort

La part des charges dans la dépense logement ne cesse d'augmenter, sans que les aides compensent cet effet sur le taux d'effort des ménages. Mais les taux d'effort ne sont pas homogènes pour tous les parcs, ni pour toutes les catégories de revenu. Pour les ménages aux ressources les plus faibles la notion de taux d'effort est-elle d'ailleurs pertinente ? Ne faut-il pas lui substituer celle de « reste à vivre » ? Quant aux charges locatives, de nombreuses questions se posent. Que recouvrent-elles ? Comment les mesure-t-on ? Quelles sont les principales tendances d'évolution ? Sont-elles plus élevées dans le parc social que dans le parc locatif privé ? Quels seront les effets du « Grenelle de l'environnement » sur les charges ? Autant d'interrogations qui ouvrent des pistes à explorer.

Toutes ces questions appellent à des échanges nourris entre les acteurs du logement francilien et à l'ouverture de nouveaux axes de travail pour l'OLS.

Programme

15 h 30 Accueil des participants

16 h 00 Ouverture du colloque en présence de Jean-Claude Ruyschaert, préfet, directeur régional de l'Équipement d'Île-de-France et d'Emmanuelle Cosse, vice-présidente du conseil régional

Exposés introductifs :

Gérard Lacoste, directeur général adjoint de l'IAU Île-de-France

16 h 30 Première table ronde : Les réponses aux besoins de mobilité des locataires du parc social

Françoise Comte-Ricur, directrice de la gestion locative d'Astria

Stéphane Dambrine, directeur général de Valophis Habitat

Laurent Lafon, président de la fédération des EPL d'Île-de-France, maire de Vincennes

Bruno Mercier, directeur général de Vitry Coop Habitation

Philippe Sarre, maire de Colombes

17 h 30 Deuxième table ronde : L'évolution de la dépense logement et des taux d'effort

Paul Baylac-Martres, président régional de la CLCV

Pierre Carli, président de l'AORIF

Patrick Doutreligne, délégué général de la fondation Abbé Pierre

Patrick François, directeur de la Caisse des dépôts et consignations, direction régionale Île-de-France (*sous réserve*)

Michel Langlois, président de la commission ville, habitat et cadre de vie du CESR, administrateur de la CNAF

Alain de Quero, directeur de l'Action Territoriale à l'Agence Nationale de l'Habitat

Emmanuelle Cosse, vice-présidente du conseil régional

Jean-Claude Ruyschaert, préfet, directeur régional de l'Équipement d'Île-de-France

Débats animés par Dominique Rousset, journaliste

19 h 00 Cocktail

Maison Internationale

Cité internationale

17 boulevard Jourdan 75014 Paris
 Tél. : 01 43 13 66 80 / Fax : 01 43 13 66 70



Accès

- RER B, Cité universitaire (15 minutes du centre de Paris)
- Bus PC, station Cité universitaire, arrêts à proximité 21, 67 et 88
 - Métro ligne 4, station Porte d'Orléans
 - Tramway ligne 3 (T3) : Cité universitaire
 - Station Vélib' n°14015, 15 boulevard Jourdan
- Périphérique Sud, sortie Porte d'Orléans ou Porte de Gentilly
- L'entrée réservée aux voitures est située au 27 boulevard Jourdan
 - Parking public (payant) Charletty

Inscription

L'inscription est **obligatoire et gratuite**.
 Merci de préciser par mél avant le 17 mai 2010,
 votre nom, prénom et organisme à :
colloque.ols.dreif@developpement-durable.gouv.fr

Renseignements : 01 40 61 85 91